

~~DES~~~~AFFAIRES CULTURELLES~~**ARRÊTÉ**

Le Ministre ~~des Affaires Culturelles~~
de la Culture et de l'Environnement

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son application;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du 13 juin 1977;

ARRÊTÉ :

Article 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les Monuments Historiques :

M A N C H E**PONTORSON** - Hôpital

- Vierge de pitié, groupe, bois, XVIe S.

PONTORSON - église de Pontorson

- Vierge tenant un sceptre dite "Notre-Dame-de-Pontorson", statue, bois, XVIIe-XVIIIe S.

QUETTETOT - église

- Vierge à l'Enfant, statue (mutilée), pierre, traces de polychromie, XIVE S.

ROMAGNY - église

- Vierge à l'Enfant, statue (mutilée), pierre polychrome, XVIe S.

- Chaire à prêcher, bois sculpté, XVIIIe S.

SAINT-CHRISTOPHE-DU-FOC - église

- Saint Christophe, statue, pierre polychrome, fin XIVE S.

SAINTE-COLOMBE - église

- Calice et patène, vermeil et argent, (coupe 1803-1809), patène, 1819-1836

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE - église

- Saint Clair et un donateur, statue, pierre polychrome, XVIIe S.

SAINT-MARTIN D'AUBIGNY - église

- La Vierge et l'Enfant vénérés par Sainte Catherine et Saint Dominique, toile et son cadre, bois peint, XVIIe S.

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE - église de St-Sauveur-le-Vicomte (presbytère)

- Trois ampoules aux Saintes Huiles, étain, poinçons de Coutances, XVIIIe S.

SURTAINVILLE - église

- Calice, argent, coupe dorée, poinçons des Fermiers Généraux, XVIIIe S.

TORIGNI-SUR-VIRE - église Notre-Dame

- Lambris du chœur, bois sculpté, peint et doré, XVIIe S.

TRIBEHOU - église

- Une chasuble, deux dalmatiques, deux étoles et trois manipules, broderie de soie sur grosse toile, début XVIIIe S. (destinés à être déposés au Trésor de Coutances)

VAROUVILLE - église

- La Charité de Saint Martin, groupe (mutilé), pierre, fin XVe-début XVIe S.

VESSEY - église de Macey

- Vierge à l'Enfant, statue, pierre polychrome, XVIe S.

LES VEYS - église

- Retable du Maître-autel, tabernacle et gradins, deux anges adorateurs, porte de la sacristie, bois sculpté, peint et doré, XVIIe S.
- Quatre chandeliers et une croix d'autel, cuivre, XVIIe S.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet de la Manche, aux Maires des communes intéressées et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 22 JUIL 1977

Pour le Ministre et par délégation
P/le Directeur de l'Architecture
Le Directeur adjoint



Raymond BOCQUET